

Gérard Siegwalt

LETTRE OUVERTE À MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE STRASBOURG

en tant que représentant hiérarchique de
l'Église catholique-romaine en ce lieu et ici-
même, avec d'autres, responsable, dans le
collège des prêtres ministériels et dans toute
la communauté ecclésiale, de la mission
confiée par le Christ à son Église,

sur

LA COMMUNION EUCHARISTIQUE OUVERTE ET
L'INTERCOMMUNION

Octobre 1969

Cette lettre est transmise pour information

- au Directoire de l'Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine,
- au Conseil Synodal de l'Église Réformée d'Alsace et de Lorraine,
- aux représentants des Églises et communautés libres en Alsace.

En guise de préambule

BRÈVES RÉFLEXIONS ACTUELLES SUR L'ÉGLISE ET POUR L'ÉGLISE

À l'intention de l'Église

Les brèves réflexions suivantes s'adressent à l'Église, aux chrétiens. Certes, on ne peut pas en rester à se parler de chrétien à chrétien. Il y a aussi le parler des chrétiens et de l'Église au monde et le parler du monde aux chrétiens et à l'Église. Ici, il s'agit uniquement de réflexions à l'intention de l'Église et des chrétiens. Elles visent à une prise de conscience ecclésiale, à une prise de conscience de l'Église de son ecclésialité, c'est-à-dire de sa réalité d'Église.

Quelle Église ?

Il n'y a que l'Église de Jésus Christ, il n'y a qu'une Église : celle-là. Le chrétien ne tire pas sa joie du fait d'être protestant ou catholique-romain, mais du fait d'être de l'Église du Christ. L'Église protestante ou telle Église protestante particulière n'est pas l'Église du Christ *parce* qu'elle est protestante, comme l'Église catholique-romaine n'est pas l'Église du Christ *parce* qu'elle est l'Église catholique-romaine, ou telle autre Église *parce* qu'elle est de telle dénomination donnée. En elles toutes il s'agit de l'Église du Christ, et s'il ne s'agit pas d'elle en elles toutes, qu'usurpent-elles le nom d'Église du Christ ?

La grande simplification

Quelle simplification cette conscience, biblique, de l'unité de l'Église n'entraîne-t-elle pas ! Elle conduit à voir l'Église une du Christ dans les Églises séparées, dans la mesure où elles sont, chacune avec ses limitations propres, des expressions de l'Église du Christ. Cette simplification n'est pas une vue de l'esprit tout comme l'appartenance à l'Église, elle est elle-même un don. Il y a aujourd'hui de plus en plus de chrétiens à qui cette simplification s'impose comme un don ; elle s'impose à eux en dépit d'eux, pour leur joie.

Simplicité n'est pas superficialité

Il y a aujourd'hui aussi une superficialité dans la compréhension de l'Église de Jésus Christ qu'il faut clairement stigmatiser. Cette compréhension situe la réalité de l'Église au niveau du sentiment d'amitié et de solidarité qui peut exister entre des hommes et dont on fait le principe de l'Église. Mais si l'accueil et la disponibilité active doivent effectivement caractériser les rapports en particulier entre les chrétiens et entre ceux-ci et tous les hommes, et si ces attitudes sont des choses bonnes et belles, où qu'elles se rencontrent, le fait de définir par elles l'Église revient à vider celle-ci de sa plénitude et à la confondre avec tel fruit particulier, fût-il le principal et le plus précieux, qui procède de la communion avec le Christ. Le principe de l'Église, c'est Jésus Christ, et l'Église du Christ ne se construit pas avec des sentiments ni par un amour qui fait fi de la vérité, mais se construit par la vérité, c'est-à-dire par le Christ, qui est amour. La grande simplification consiste dans le fait de *tout* ramener à cela : au Christ et à *son* Église.

Les Églises

Il reste, certes, *les* Églises. On ne peut être *de* l'Église une du Christ sans être d'une Église donnée. Mais on peut être d'une Église particulière dans la conscience d'être *de* l'Église, et alors ce n'est pas cette Église donnée en tant que telle qui importe, mais l'Église du Christ en elle et par-delà elle. Celui qui vit dans cette conscience d'être de l'Église du Christ ne se souciera pas de la survie, du maintien, de l'accroissement de telle Église particulière en tant que particulière, mais il se souciera de la vie et de la croissance de l'Église du Christ parmi les hommes d'un lieu donné : que dans ce lieu telle Église particulière régresse ou que telle autre grandisse, il trouvera sa joie et verra son but dans l'édification, en ce lieu, de l'Église une du Christ.

La mission de ceux qui se savent être de l'Église du Christ à l'égard des Églises

Ceux qui sont et se savent être de l'Église une du Christ ont pour mission de vivre cette conscience joyeusement, mais aussi critiqueusement à l'égard des Églises ; ils ont pour mission d'appeler celles-ci à cette même conscience. Là où cette conscience naît et croît dans non Église, là naît

et croît l'Église du Christ en elles : là une circulation se fait qui est la circulation de la vie du Christ en son Église, là la juxtaposition des Églises séparées prend fin, des méfiances basées autant sur l'ignorance de l'Église que du Christ que des autres Églises tombent, des tensions nouvelles apparaissent qui sont signe de vie lorsqu'elles sont vécues dans la clarté du Christ. Là, l'Église du Christ est en marche.

L'épreuve

Toute vision joyeuse est le prélude à une épreuve : il n'y a pas de victoire sans croix, il n'y a pas de marche sans combat. Après la grande simplification, la grande épreuve. Elle est devant nous, devant tous ceux qui ont reçu le don de la grande simplification. Celle-ci résistera-t-elle à l'usure des réalités ? Fera-t-elle surgir de nouvelles méfiances, de nouveaux fossés, pires que les premiers ? La conscience des dangers qu'on encourt paralyse si la conscience de ce qu'il y a à faire et de Celui qui le fait n'est pas plus grande. Or, cette conscience est donnée, donnée plus forte que la première.

Les fausses solutions

Il y a deux fuites opposées devant l'épreuve. La première est le fait de ceux qu'on peut appeler les tenants du traditionalisme : ils croient pouvoir se réfugier dans le passé et, conséquemment, sont caractérisés par la crispation devant l'écroulement de ce passé sous nos yeux. Mais l'Église ne vit pas d'un passé mort. Son Chef est celui qui, venu, vient et qui, en tant que tel, appelle son Église constamment vers l'avant, vers le royaume à venir. La vraie tradition de l'Église, entendue comme tradition du Christ dans l'Église, c'est la tradition de la venue du Christ et de la marche de l'Église. L'autre fuite caractérise les tenants de l'esprit du siècle. Si les traditionalistes reçoivent leur inspiration d'un passé clos, eux la reçoivent du présent siècle. Contestant la foi et l'Église dans leur réalité donnée au nom de l'esprit du siècle, ils échappent à la norme à la fois dynamique et critique qu'elles ont dans le Christ et dans l'Église du Christ. Il y a là confusion de la norme, il y a soumission aux "rudiments du monde". L'épreuve vraie est celle qui vit aujourd'hui l'interpellation du Christ crucifié et ressuscité, dans l'acceptation et dans l'attente certaine qui est celle de l'espérance.

Marcher dans la clarté

Il faut marcher dans la clarté. Le pire ennemi de la vérité, c'est la confusion qui appartient aux ténèbres. Il faut faire ce qu'on peut faire, aborder les questions par le bout par lequel elles peuvent l'être et là où elles ne peuvent être abordées, attendre. Mais lorsqu'elles mûrissent et que telle solution apparaît, elle doit être explorée ; agir autrement serait de l'irresponsabilité. Les problèmes gagnent rarement à être tous traités en même temps, même si par ailleurs on ne peut pas, en s'attaquant à l'un, ignorer les autres. La question qu'on entreprend, lorsqu'elle est mûre pour cela, peut faire avancer, plus qu'on ne pense, d'autres questions.

C'est ainsi que le problème de la communion eucharistique est ici abordé. Puisse ce qui sera dit être considéré à la lumière des réflexions ci-dessus. Puissent le Christ et l'Église une du Christ être servis par ce qu'on lira et par ce qui, en réponse, ici ou là, se dira.

À Monseigneur l'Évêque de Strasbourg

Monseigneur,

Il se trouve que j'écris ces lignes dans les jours où, du côté protestant, nous nous souvenons, dans la reconnaissance, de Luther, de Calvin, d'autres encore, en un mot de la Réforme du 16^e siècle. Nous le faisons, non pas simplement parce qu'elle était la naissance du protestantisme, mais parce qu'elle était un jaillissement, une découverte – pour beaucoup – de l'évangile de Jésus Christ, et parce que nous avons été empoignés par la puissance de cet évangile. Celui-ci, tradition vivante du Christ, est venu jusqu'à nous, tout comme avant nous il a traversé les siècles, les temps depuis l'origine, et tout comme il traversera jusqu'à leur consommation lors de l'accomplissement de toutes choses.

Voici il m'arrive, comme il arrive à d'autres chrétiens évangéliques, d'assister – de participer – à tel ou tel office dans une église catholique-romaine, et d'y participer de tout cœur, sans réserve, avec la même joie et la même bénédiction, quelquefois aussi la même absence de joie et la même absence de bénédiction, qu'à l'église protestante. Il n'y a rien, dans la messe maintenant renouvelée, réformée, qui pourrait gêner *vraiment* le chrétien évangélique ou qui pourrait le gêner plus que ne peuvent le gêner tels éléments, réels ou absents, du culte protestant ; l'effort d'interprétation qui lui y est demandé n'est pas plus grand que celui qui est exigé à l'église protestante. Car, n'est-ce pas ?, il faut toujours interpréter, dans les deux cas.

Ici, il faut interpréter lorsque vient par exemple l'évocation des saints. Un chrétien évangélique peut aimer cette prière dans sa forme nouvelle comme Luther l'eût aimée s'il était encore là ; j'entends : il peut l'aimer en l'interprétant, c'est-à-dire en la priant selon la signification qu'elle a lorsqu'on la comprend d'une manière biblique, évangélique. Mais c'est bien là le sens dans lequel on doit, n'est-ce pas, la prier ? Il faut interpréter encore lorsque, dans l'eucharistie, le prêtre change le pain et le vin en corps et en sang du Christ. Le chrétien évangélique pourra à nouveau comprendre dans le sens biblique, dans le sens de l'affirmation de la présence réelle du Christ crucifié et ressuscité ; il pourra considérer que l'autre affirmation, celle du prêtre ministériel qui change les espèces, est au service de celle-ci, qu'elle est faite pour préserver, protéger celle-ci, mais que ce n'est pas elle qui est première mais l'affirmation de la présence réelle. C'est celle-ci qui importe à la Bible, qui importe à l'Esprit Saint. Si la théologie catholique-romaine croit devoir lui adjoindre celle sur le pouvoir du prêtre, cela peut bien être égal au chrétien protestant, même si cela n'est sans doute pas égal à l'officiant catholique-romain. Le chrétien évangélique pourra respecter cette affirmation adjuvante, y voir, dans son expression, dans sa formulation théologique, une opinion qu'il n'a pas besoin de faire sienne comme il n'a pas besoin de tenter de la détruire chez celui qui la tient. Mais en même temps il adhère, de tout son esprit, de tout son cœur, à sa visée, à la transparence qui, au-delà de l'opacité de sa formulation, peut être la sienne lorsqu'elle est placée au cœur de l'affirmation de la présence réelle du Christ, lorsqu'elle est comprise à partir de là. Mais, n'est-ce pas ?, c'est ainsi qu'il faut la comprendre, même si elle dit *cela* bien maladroitement. Y a-t-il quelqu'un qui saurait le dire mieux ? Ne serait-ce pas encore et toujours infailliblement maladroit, très maladroit, un balbutiement allant quelquefois jusqu'à dire le contraire de ce qu'il veut dire ? Mais là encore, c'est l'intention, la visée, la compréhension à partir de la *première* affirmation qui importe, qui importera toujours. Cette compréhension, c'est le Christ vivant, par le Saint Esprit, qui la met en nous, par l'annonce de l'évangile dans laquelle et dans lequel il est présent et agissant, et par le don de lui-même dans l'eucharistie où il nous comble d'une grâce que les anges viennent chanter en nous et par nous et nous, avec nos voix d'hommes, avec eux : Monseigneur, c'est bien ce que vous aussi dites et croyez et comprenez – et ne comprenez pas, pas plus que moi ? Je pourrais continuer, mais en tout, je dis bien en tout, le chrétien évangélique *peut* arriver au même résultat : il n'y a rien dans la messe qui pourrait, *en toute conscience*, l'obliger à dire : non possumus. Je crois que Luther, si on pouvait lui demander son avis, ne dirait pas autrement.

Mais il y a l'autre cas : s'il faut interpréter à la messe, il ne faut pas moins interpréter au culte protestant. Je parle en protestant, car il y a aussi l'interprétation qu'un chrétien catholique-romain doit faire quand il assiste – participe peut-être même – à un office protestant. Mais ce n'est pas cela que je considère ici : je parle de l'intérieur du protestantisme. et le chrétien catholique-romain pourra comprendre cela puisqu'il se trouve, dans son Église, dans une situation semblable. Le culte protestant impose aussi un effort d'interprétation, il l'impose à tous les chrétiens protestants. C'est d'ailleurs par cet effort et en lui que le Saint Esprit est à l'œuvre ; sans lui, il ne doit guère pouvoir agir bien profondément en nous. Il y a à interpréter non seulement les lectures bibliques, car là nous sommes à la même enseigne, mais par exemple les cantiques. Les nôtres sont du 16^e et du 17^e siècles, et aussi du 18^e siècle piétiste et du 19^e siècle anglo-saxon, et ils sont en partie si lointains, non pour la substance mais pour la forme – elle compte beaucoup, les jeunes se chargent de nous le rappeler. Ils sont lointains au regard des dernières dizaines d'années qui, à en juger d'après ce que nous chantons, ne font pas partie de l'histoire vivante de l'Église. Vos chants sont pour une part des dernières décennies et ils chantent l'évangile et la prière de l'Église d'une manière qui est proche de l'homme du 20^e siècle. Il faut les interpréter, les cantiques que nous chantons chez nous, comme hier vos fidèles devaient interpréter les hymnes latins dont ils ne comprenaient pas la moitié, ou comme il faut interpréter le style "vieille France" si on ne veut pas glisser sur son élocution et son éloquence et si on veut en tirer la substantifique moelle. Je pourrais parler des prières liturgiques, du repas du Seigneur, toujours peu fréquent et dont il faut interpréter l'absence en comblant ce vide comme on peut, etc. Je m'arrête là, car le reste n'est pas différent il faut interpréter, toujours interpréter.

Voilà la constatation : il ne m'est pas, en tant que chrétien évangélique, plus impossible de participer à la messe que de participer au culte, il ne m'est pas moins possible de participer à la messe que de participer au culte. Mais – et j'y arrive maintenant – en assistant, en participant à la messe comme cela se produit toujours à nouveau, je ne communie pas. Pourquoi, Monseigneur, ne communierais-je pas ?

Il est clairement entendu que la question n'est pas simplement personnelle, mais qu'elle peut être celle de tous ceux qui se situent de la même manière, c'est-à-dire en principe de nombreux chrétiens évangéliques. Certes, ceux-ci sont aussi déterminés par l'histoire, tout comme les chrétiens, catholiques-romains, et cet héritage historique qui est plus que seulement l'évangile du Christ, pèse forcément sur leurs attitudes. Mais tout cela est si peu de chose. Des chrétiens évangéliques catholiques, tous ces adjectifs pris dans leur sens premier, voilà ce que de nombreux protestants souhaitent être et ce qu'ils se savent être, très mal. Cela, et jusqu'au dernier aveu, jusqu'à l'aveu de la misère de notre humanité, c'est cela qui est tout. Et cela, n'est-ce pas suffisant ? Faut-il être juridiquement, officiellement catholique-romain pour pouvoir communier au corps et au sang du Christ dans la sainte eucharistie ?

Pourquoi cette question la posé-je à *vous*, Monseigneur ? S'agissant d'une question dont la portée générale est évidente, ne faudrait-il pas la poser aux théologiens ou mieux encore, au Pape lui-même ? Après tout, pourquoi pas ? Peut-être faut-il souhaiter en référer un jour ou l'autre non seulement aux théologiens pour qui, du reste, cette problématique est familière au plan de la discussion "scientifique", mais même au Pape et à tout le collège épiscopal. Mais la question est telle que tous les théologiens catholiques-romains réunis ne peuvent pas la résoudre s'ils ne biaisent avec la lettre de la réglementation du droit canon. Car, en fait, le problème relève de la compétence de la hiérarchie. Quant au Pape et au collège épiscopal, en qui un chrétien évangélique peut reconnaître, en Christ, des pères et des frères dans la foi et dans le ministère, il n'est pas sûr qu'ils soient les seuls à pouvoir trancher le problème. En tout état de cause, le premier destinataire de la question posée, cela doit être bien vous, Monseigneur, qui être l'Évêque de ce lieu. Vous saurez si vous devrez transmettre "plus haut" la question de cette lettre ; alors tout suivra la "voie hiérarchique". Peut-être aussi, comme je le crois possible en droit, la question pourra-t-elle, au moins dans un premier temps, se régler sur place ; car le droit n'est-il pas devenu, je ne dis pas courbe (qui en voudrait ?), mais plus vivant, moins figé, en un mot évolutif, ouvert aux circonstances nouvelles, image en cela de l'évangile lui-même qui demande toujours à être actualisé ! Une prise en considération de la question au plan régional

semble légitime, aussi bien au regard de l'Église catholique-romaine où la réalité régionale de l'Église est aujourd'hui accentuée, qu'au regard de la chrétienté universelle : seuls des pas faits réellement, ici et maintenant, sous la pression de l'évangile du Christ, peuvent entraîner des pas ailleurs et servent ainsi la chrétienté toute entière.

La question posée l'est sous la forme d'une lettre ouverte.

Cela tient pour une part au fait qu'un certain nombre de protestants s'y retrouveront. Puisse cette lettre n'être pas seulement le porte-parole d'un certain nombre de chrétiens, jeunes ou non, mais aussi et d'abord le porte-parole d'une question placée par le Saint Esprit dans notre cœur. Si ce n'est pas cette parole-là qui se fait entendre ici, en dernier ressort, cette lettre est une parole en l'air. Si au contraire elle charrie, même imparfaitement, cette parole du Christ, elle est "Saat auf Hoffnung", une semence qui, un jour, lèvera.

Peut-on objecter, du point de vue protestant, que la question ne nécessite pas du tout d'être posée, car le chrétien évangélique a-t-il besoin de se préoccuper du droit canon qui l'exclut de la communion eucharistique de la messe ? Ne peut-il simplement passer outre ? À vrai dire, ce serait-là une mauvaise solution, mauvaise à un double titre : elle placerait l'acte dans la marge de la clandestinité 1. par rapport à l'Église catholique-romaine, 2. par rapport à la propre Église protestante. Or, peut-on répondre d'un tel acte quand il se situe dans cette marge que l'on recherche précisément pour n'avoir pas à en rendre compte ? Mais peut-on situer cet acte de telle sorte qu'on n'ait pas à en répondre ? Est-ce là un acte qui permet l'irresponsabilité ?

C'est là une autre raison pour laquelle cette lettre doit être publique ; elle le doit à cause de son objet, à cause de la Cène qui, si elle est un mystère, le mystère de la présence du Christ, est un mystère public ou mieux : un mystère ecclésial. On blesserait l'Église, la communauté ecclésiale, la catholique-romaine comme la protestante, si on communiait dans une autre Église que la sienne dans la clandestinité. La communion est un acte personnel et ecclésial à la fois, elle est un acte

de la personne individuelle en tant que personne ecclésiale. C'est pourquoi cette lettre est adressée, non seulement à vous-même, Monseigneur, mais – pour information – aux “autorités ecclésiastiques” de ma propre Église et de toutes les Églises protestantes en Alsace.

À quoi est due cette différence, pourquoi la question est-elle posée à vous, mais mon Église et les autres Églises protestantes sont-elles simplement informées de la démarche, sans que leur soit adressée à leur tour une demande ? Ceci tient au fait que cette démarche ne fait pas problème ecclésiastiquement du côté protestant, du moins pour un certain nombre d'Églises protestantes. Nous n'avons pas de droit canon ; nous avons, dans la plupart de nos Églises, la communion ouverte : peut y venir tout chrétien de quelque origine confessionnelle qu'il soit, qui désire communier, dans l'Église de Jésus Christ, au corps et au sang du Christ. Le caractère ouvert de la communion dans plusieurs Églises protestantes est officiel, tandis qu'est officiel le caractère fermé de la communion dans l'Église catholique-romaine.

Dans tout cela, je me limite, dans un premier temps, à l'aspect “communion ouverte”, sans encore parler de l'intercommunion. Il s'agit ici, d'abord, de la *communion ouverte à sens unique* ; il s'agit de cette question : des chrétiens évangéliques, reconnaissant la présence réelle du Christ dans la Sainte Cène, peuvent-ils, en toute clarté, en toute vérité, communier dans une église catholique-romaine ? Je poserai dans un deuxième temps le problème de savoir si l'Église catholique-romaine peut reconnaître à ses propres membres le droit de communier en dehors d'elle-même. Pour l'instant, la question est celle-ci : pouvez-vous, en tant qu'évêque de ce lieu, autoriser les chrétiens évangéliques qui le désireraient, à communier dans une église catholique-romaine – je précise encore, en limitant au maximum : – de votre diocèse ?

Mais il est clair que cette première question en appelle une seconde. Car si elle peut être posée, c'est que le chrétien évangélique vit l'eucharistie, selon ce qui en a été dit ci-dessus, fondamentalement de la même manière que le chrétien catholique-romain. Alors la question se pose, tout normalement : si la foi eucharistique est fondamentalement, non nécessairement dans sa formulation mais dans son contenu dernier, la même ici et là, si par ailleurs plusieurs Églises protestantes expriment officiellement leur foi eucharistique dans un texte doctrinal comme ce-

lui qui sera incessamment commun aux quatre principales Églises luthériennes et réformées de France et qui donne la doctrine eucharistique biblique qui veut aussi être celle de l'Église catholique-romaine, alors pouvez-vous maintenir la défense à vos fidèles de communier dans une Église protestante ainsi caractérisée ; ne devez-vous pas les autoriser à y communier au même titre que dans leur propre Église ? C'est la question de *l'intercommunion* qui est ainsi posée. L'intercommunion concerne le fait, pour une Église, de reconnaître l'eucharistie d'une autre Église, d'y laisser communier ses propres membres et réciproquement. L'intercommunion doit être distinguée de l'intercélébration qui se situe au plan des prêtres ministériels ou des ministres de la Parole et des sacrements ; je n'en parlerai pas ici, car elle soulève encore d'autres problèmes, en particulier celui du ministère et de la succession apostolique. La question de l'intercommunion *peut* être distinguée de celle de l'intercélébration ; en effet l'intercommunion n'implique pas plus que la reconnaissance de la facticité du ministère de l'autre Église ; or, l'identité de la foi eucharistique telle qu'elle a été signalée n'entraîne-t-elle pas nécessairement cette reconnaissance de la facticité du ministère dans les Églises protestantes concernées ? Contrairement à l'intercommunion, l'intercélébration exige la reconnaissance de la *validité* de ce ministère au regard de la tradition de l'Église catholique-romaine ; c'est pourquoi cette question est différente de celle de l'intercommunion. La deuxième question posée est donc celle de la communion ouverte à deux sens : non seulement pouvez-vous recevoir des chrétiens protestants à l'eucharistie dans votre Église, mais encore pouvez-vous autoriser les membres de votre Église à communier dans une Église protestante donnée qui confesse la présence réelle et qui pratique la communion ouverte ?

Les deux questions distinctes qui ont été posées, sont évidemment liées. En effet, si la réponse à la première seule devait être positive, le chrétien évangélique pourrait-il donner suite, dans la vérité, à la possibilité offerte ? Car celle-ci ne mésestimait-elle pas, en retour, l'eucharistie célébrée dans telle Église protestante et ainsi ne serait-elle pas une blessure infligée au corps du Christ qui est là où est le Christ ? Si la réponse aux deux questions devait être positive, Monseigneur, quel exaucement, quel don du Christ, quelle responsabilité aussi d'être à sa hauteur, c'est-à-dire d'en vivre, d'en tirer, dans la vérité, les conséquences ecclésiales qui seraient importantes de part et d'autre... Si aucune réponse ne devait être positive, alors ? Alors il faudra à la fois, par amour rester solidaires et par vérité savoir attendre, c'est-à-dire il faudra continuer à coexister, mais il faudra coexister désormais d'une manière encore plus exigeante et en même temps encore plus fraternelle.

Je mesure, Monseigneur, que les questions posées dans la présente lettre exigeront étude et réflexion. Elles n'appellent aucune réponse immédiate, étant, comme beaucoup de questions essentielles, sans urgence : la hâte, ici, est en effet souvent néfaste, alors qu'est bonne l'attente chargée de celui qui guette une réponse ne pouvant venir que d'ailleurs. Quant aux questions elles-mêmes, elles ne tolèrent pas, pour être posées, le moindre sursis lorsqu'elles ont assez mûri. La réponse aussi devra mûrir, et il sera temps encore de la faire connaître quand elle se sera donnée, s'il est vrai que, *alors*, le temps sera effectivement venu.

Je mesure aussi que la réponse aura, quelle qu'elle soit, un retentissement dans la communauté ecclésiale régionale aussi bien catholique-romaine que protestante. Puisse cette réponse tout comme la présente lettre, et puisse ce retentissement contribuer à une prise de conscience ecclésiale de l'interpellation que, je le crois, le Christ adresse aujourd'hui à nos Églises.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments respectueusement fraternels.

Gérard Siegwalt.

En guise d'envoi

(Éphésiens 6 : 24)

Que la grâce soit avec tous ceux qui aiment notre
Seigneur Jésus Christ d'un amour inaltérable !

ÉDITIONS OBERLIN, STRASBOURG